



Anne-Marie TROPTARD

THÈSE POUR LE DOCTORAT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

**ÉTUDE  
DES MOTIFS DE  
NON-TÉLÉTRANSMISSION  
DES FEUILLES DE SOINS  
PAR LES MÉDECINS EN FRANCE**

Le 16-10-2014

PRÉSIDENT DE THÈSE : Pr FRANÇOISE STOLL-KELLER  
DIRECTEUR DE THÈSE : Dr CLAUDE BRONNER



# Le Système SESAM-Vitale

# Pourquoi LE SYSTÈME SESAM-VITALE ?

## POUR FAIRE DES ÉCONOMIES DE GESTION...

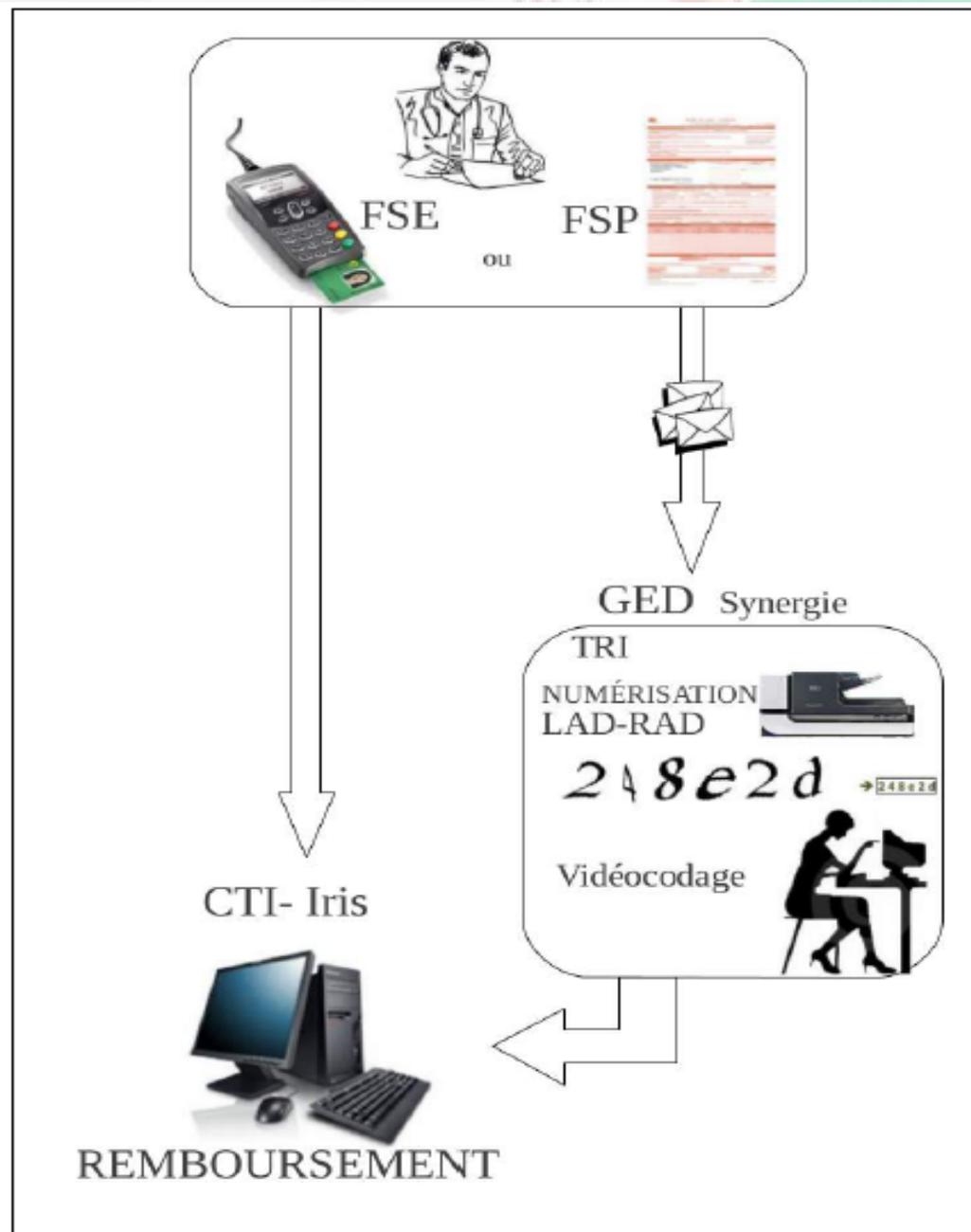


Illustration 3 - Traitement des prestations en nature.

# SESAM-VITALE, comment ça marche ?



**Lecteur  
bi-fente agréé SESAM-Vitale**



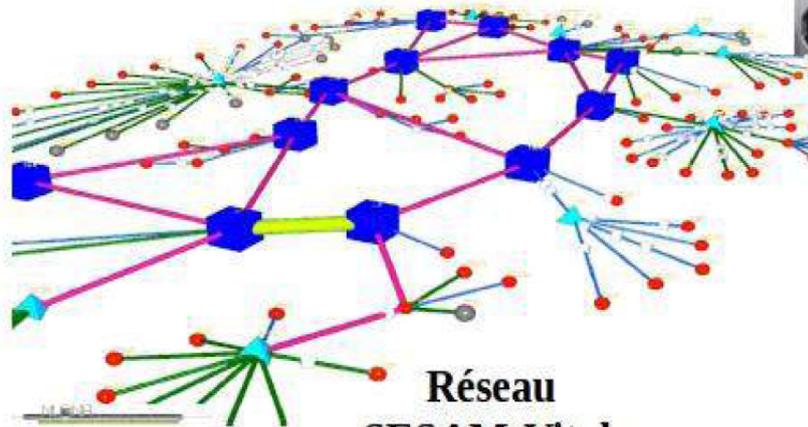
Carte CPS du médecin



Carte Vitale du  
patient



**Équipement informatique du professionnel de santé  
agréé SESAM-Vitale**



**Réseau  
SESAM-Vitale**



Frontal de  
réception

**Organisme  
d'Assurance Maladie**

# Le Bilan SESAM-Vitale

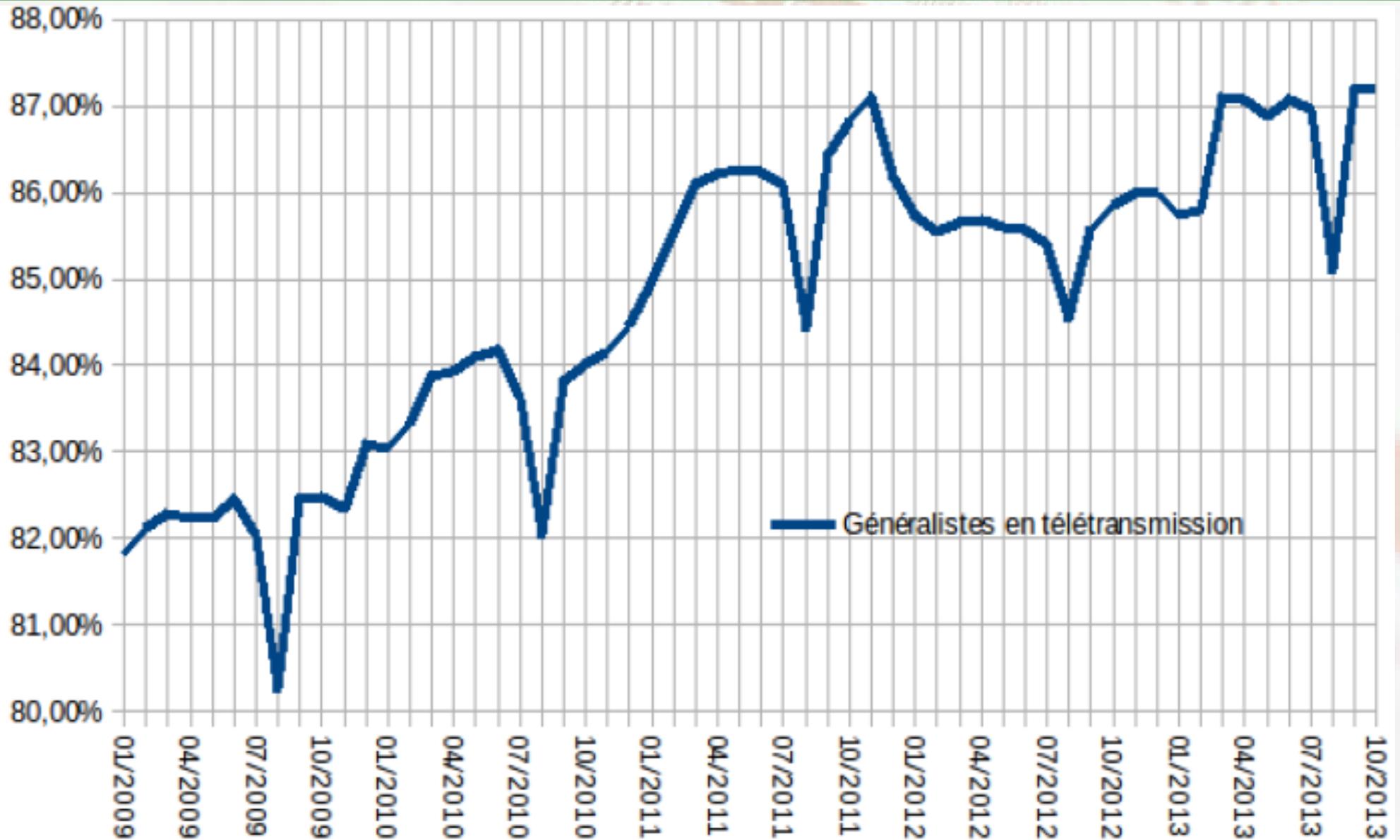


Illustration 30 - Evolution du pourcentage de médecins généralistes en télétransmission de 2009 à octobre 2013 [1]

## Le Bilan SESAM-Vitale

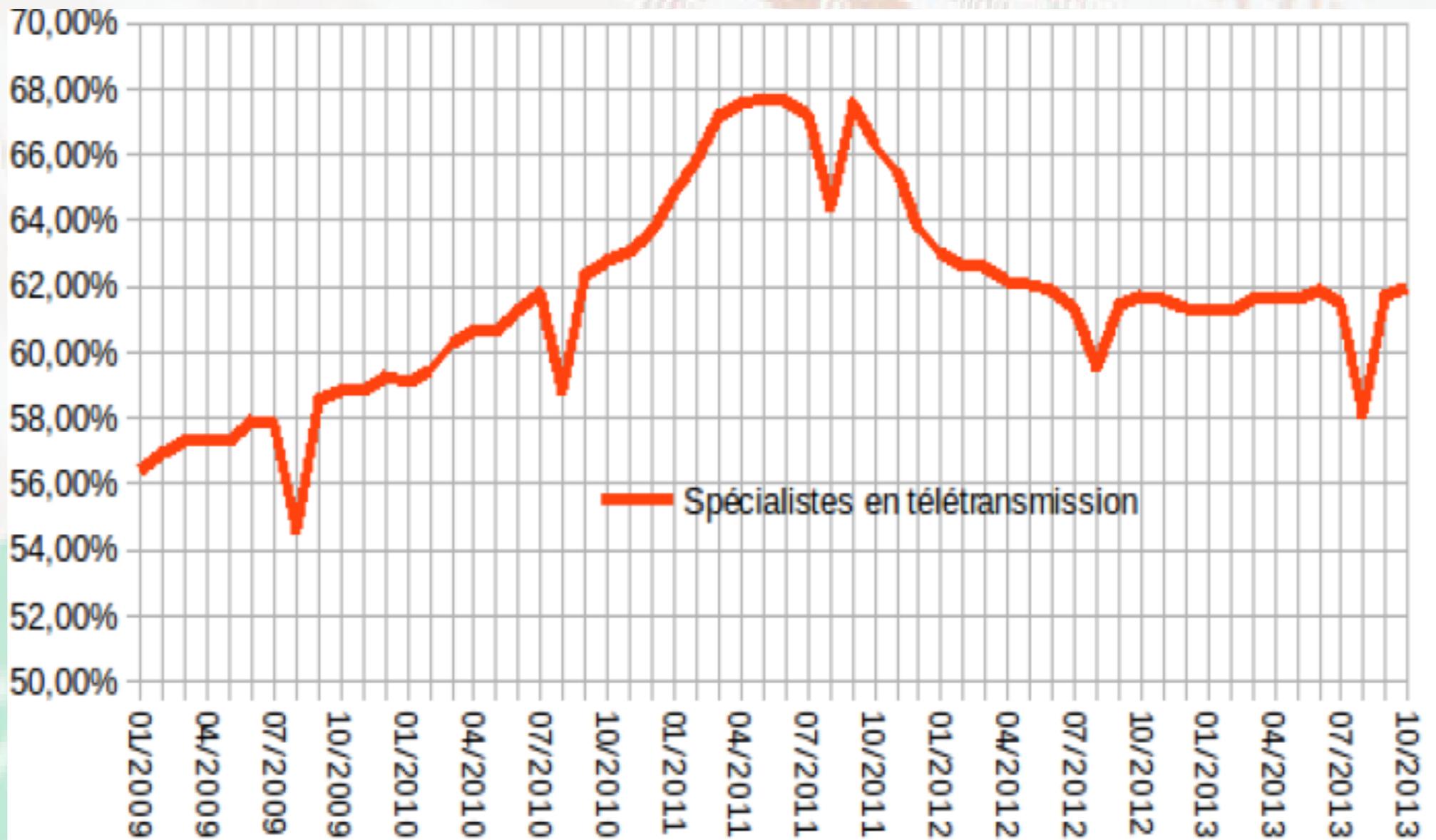


Illustration 31 - Evolution du pourcentage de médecins spécialistes en télétransmission de 2009 à octobre 2013. [1]



# Enquête des Motifs de non-télétransmission des Feuilles de Soins Électroniques.

# Pourquoi les médecins ne télétransmettent-ils pas la totalité de leurs feuilles de soins ?

Élaboration d'un questionnaire à partir d'une 1ère enquête alsacienne de 2013 qui mettait en évidence plusieurs motifs justifiant la feuille de soins papier.

Questionnaire en 2 grandes parties :

- **Renseignements généraux :**
  - Âge, organisation du cabinet (pratique du TP, secrétariat)
  - L'avis et habitudes concernant la télétransmission des FSE
  - Une plage de texte libre
  
- **Question quantitative** déterminant LE motif de la dernière FSP

Diffusion par message électronique à des médecins généralistes, spécialistes, hospitaliers de l'ensemble de la France. **2964 réponses.**

## Les médecins sont partisans de la télétransmission

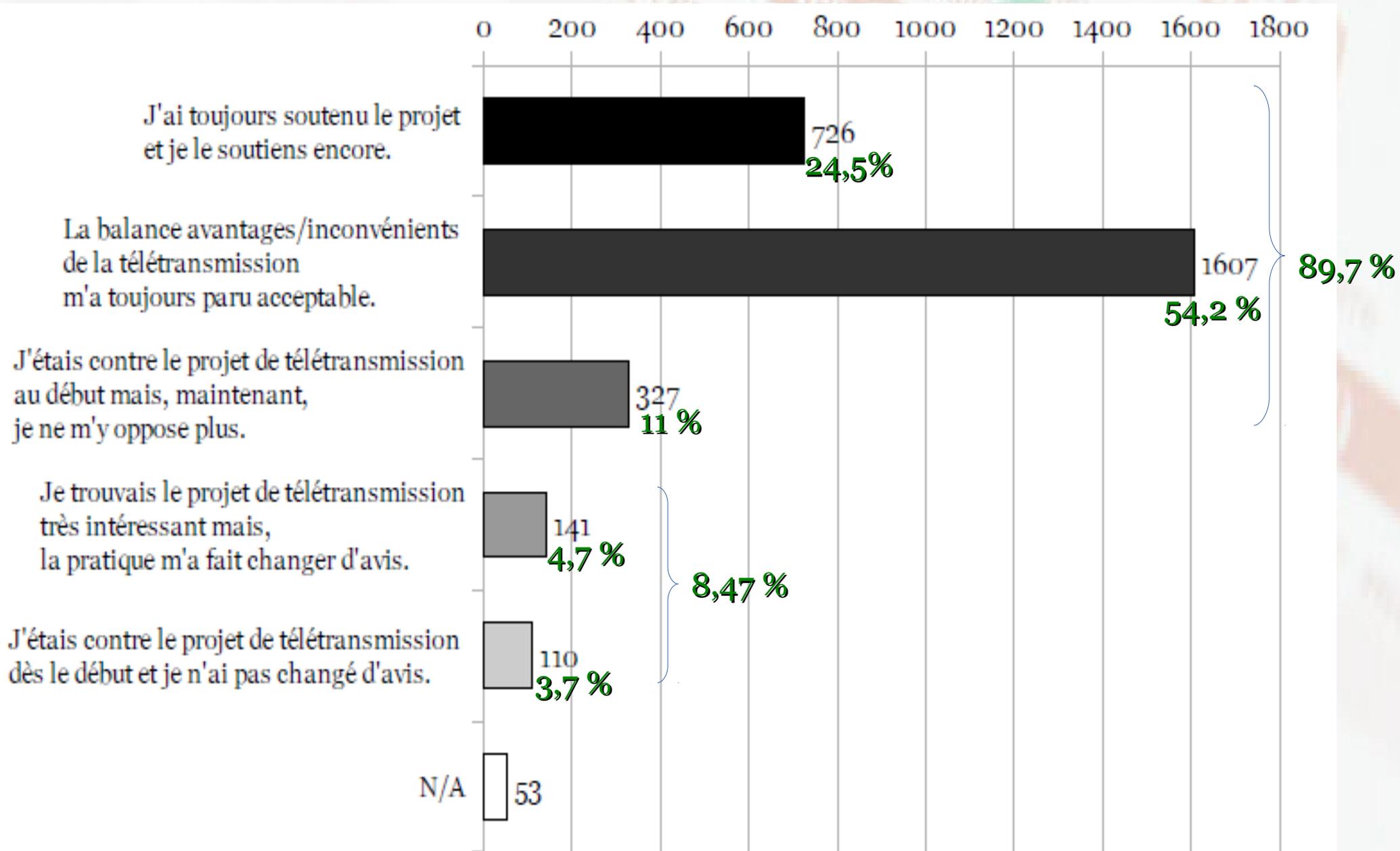


Illustration 42 - Répartition des avis sur la télétransmission de l'ensemble des médecins ayant répondu au questionnaire.

## Les médecins télétransmettent en grande majorité

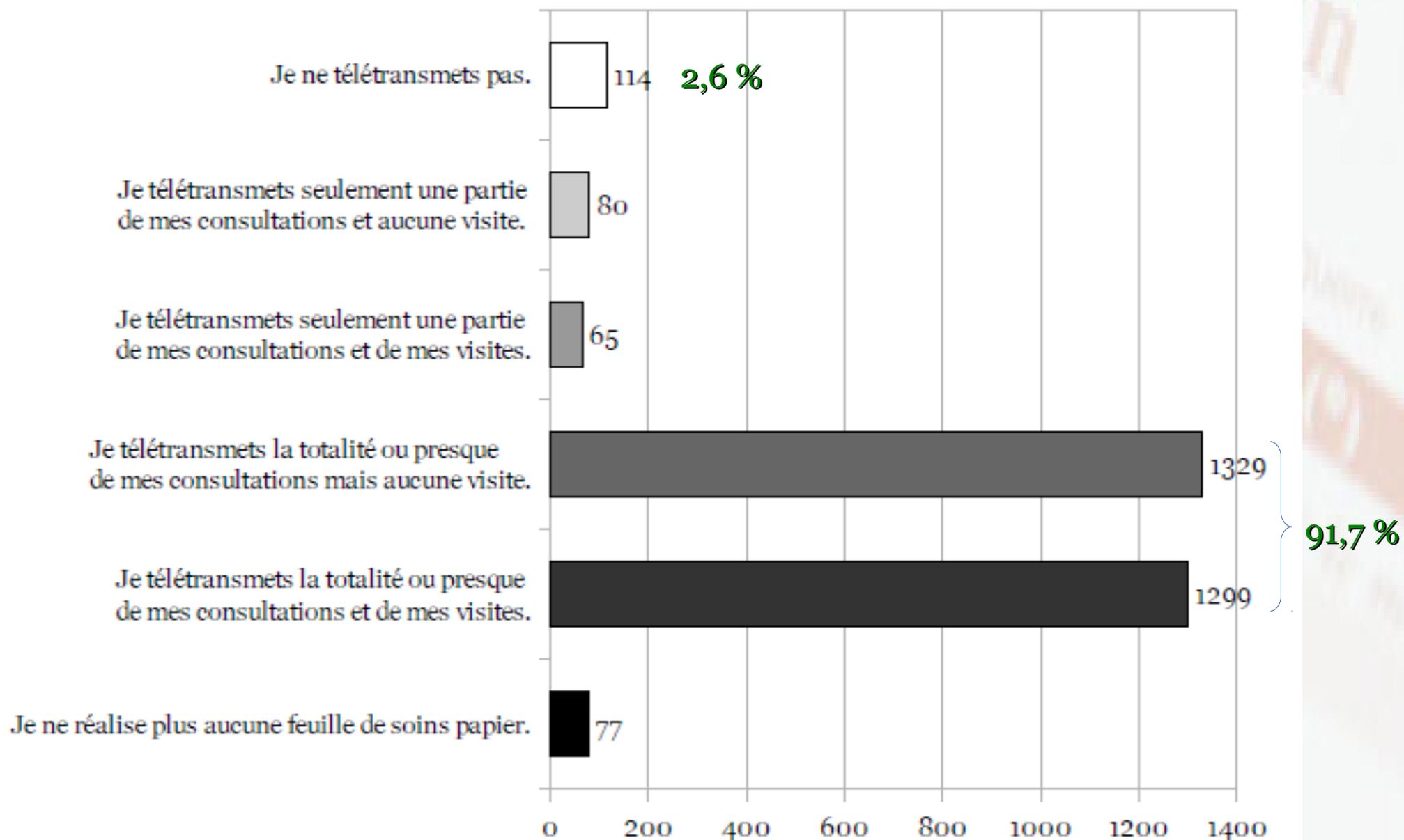


Illustration 45 - Habitudes de télétransmissions du cabinet de l'ensemble des médecins ayant répondu à la question.

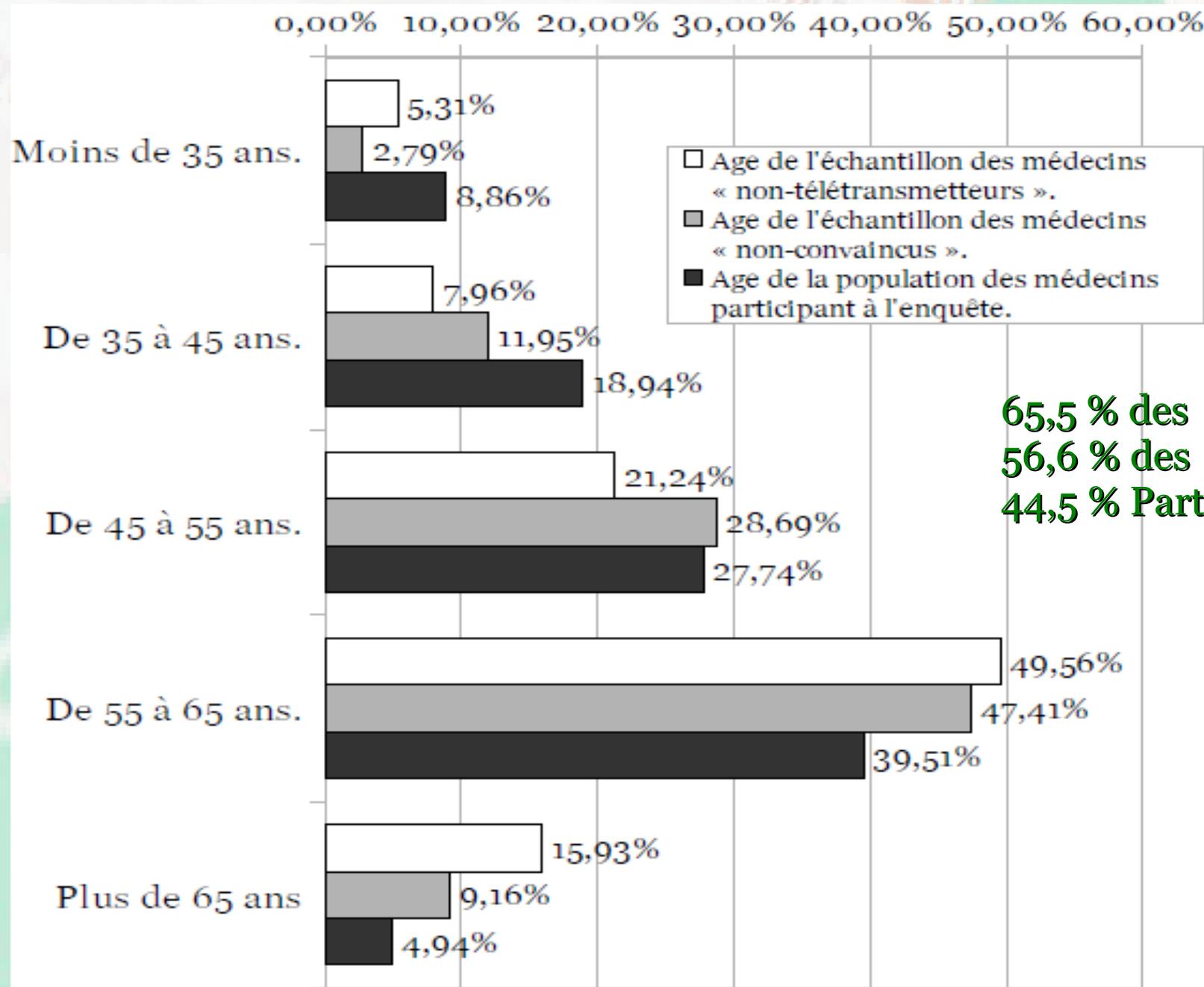


**Échantillons  
des « Non-Télétransmetteurs »  
et des « Non-Convaincus »**

# Échantillons des « non-télétransmetteurs » et « non-convaincus »

251 médecins non-convaincus

114 médecins non-télétransmetteurs



65,5 % des NT >55ans  
56,6 % des NC >55ans  
44,5 % Participants >55ans

# Échantillons des « non-télétransmetteurs » et « non-convaincus »

Les médecins non-télétransmetteurs » et « non-convaincus » plus âgés ?

L'informatisation des médecins plus âgés n'est plus en cause en 2013 dans la non-télétransmission.

C'est le rapport activité - coût d'investissement nécessaire à la télétransmission.

<b>LES RAISONS DE NE PAS TÉLÉTRANSMETTRE.</b>		
Consultations libérales en milieu hospitalier.	28	24,6 %
Cabinets à petites patientèles et médecins retraités.	19	16,7 %
Manque de contre-parties au travail de télétransmission.	15	13,2 %
Problème technique ou informatique (carte CPS, coût du renouvellement matériel...)	9	7,9 %
Remplaçant sans carte CPS	4	3,5 %
Crainte de l'insécurité du réseau.	3	2,6 %
Feuille de soins Papier utilisée comme contrat d'adhésion au traitement.	2	1,8 %
Non-conventionné	1	0,8 %
SESAM-Vitale en cours d'installation	3	2,6 %
Pas de justifications	30	26,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>100 %</b>

# Échantillons des « non-télétransmetteurs » et « non-convaincus »

## 251 médecins non-convaincus

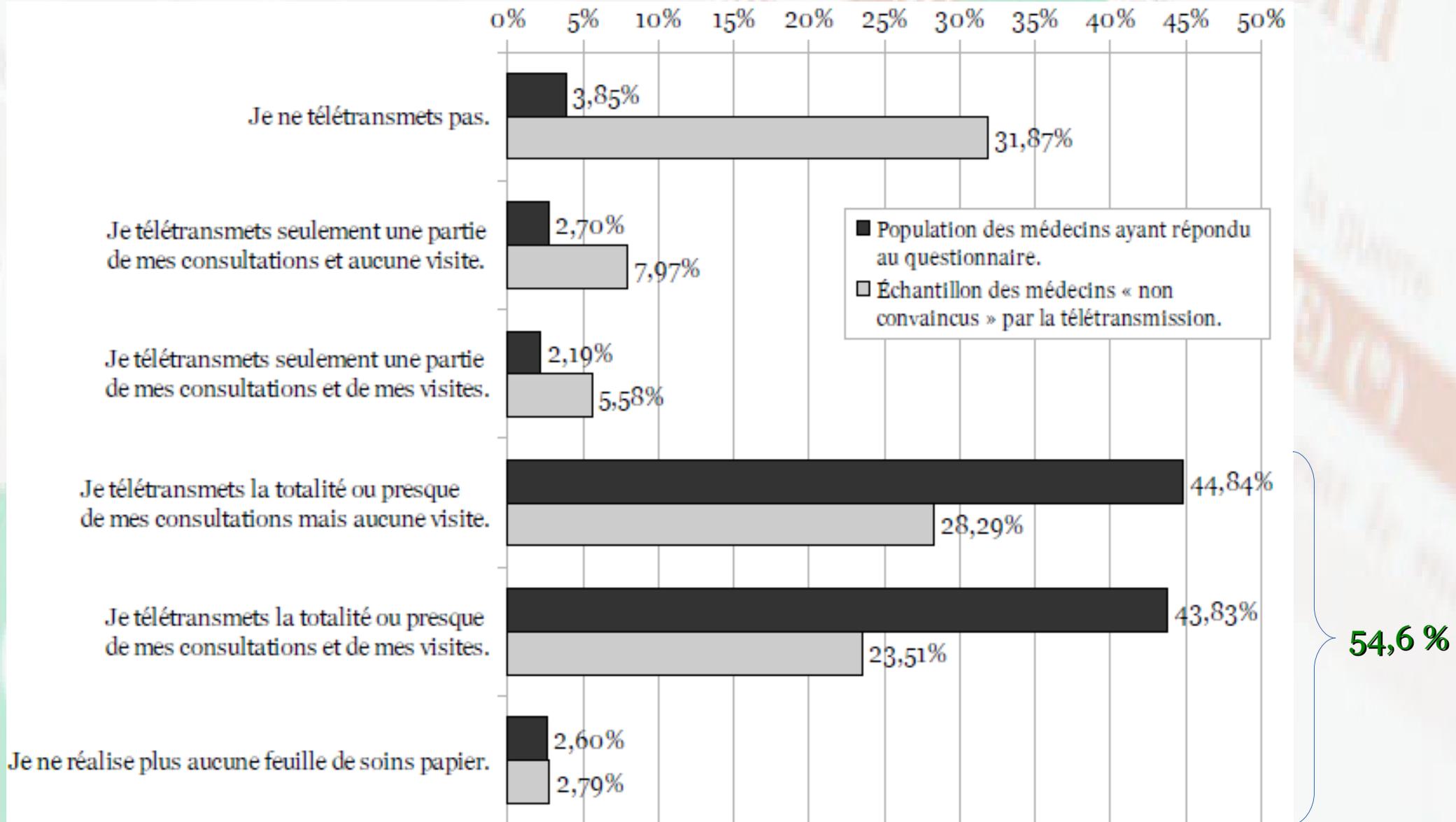


Illustration 56 - Habitudes de télétransmission dans l'échantillon des « non-convaincus » par la télétransmission comparée à la population entière.

# Échantillons des « non-télétransmetteurs » et « non-convaincus »

114 médecins non-télétransmetteurs

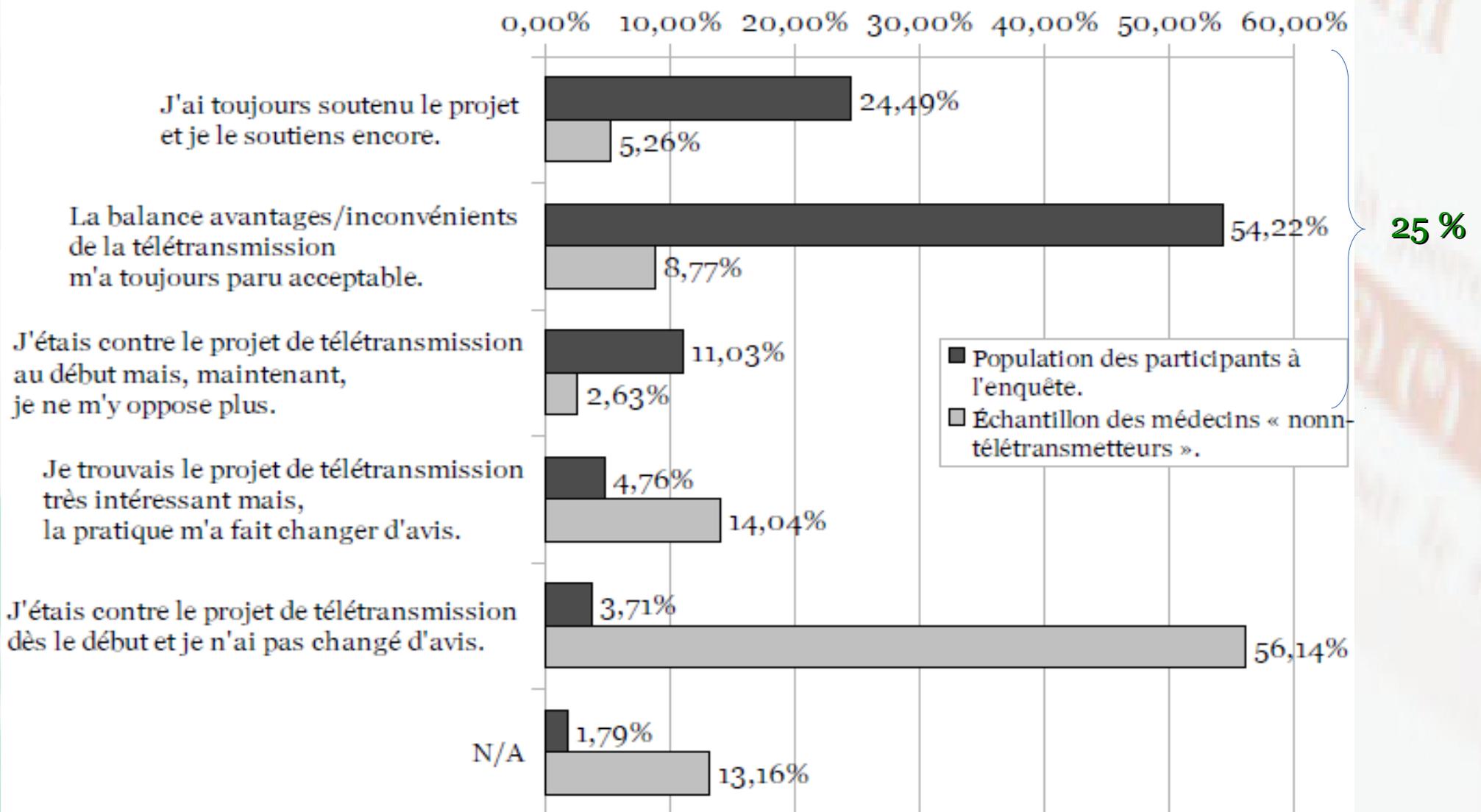


Illustration 57 - Avis sur la télétransmission des médecins ne télétransmettant pas comparés à la population des participants à l'enquête

# Échantillons des « non-télétransmetteurs » et « non-convaincus »

251 médecins non-convaincus

114 médecins non-télétransmetteurs

Non-télétransmetteurs	<b>58,8 % en cabinet individuel</b>
Non-convaincus	<b>57,8 % en cabinet individuel</b>
Participants	<b>41,2 % en cabinet individuel</b>

La charge du coût, de temps et les conséquences sur l'activité lors d'un problème technique sont incontestablement plus lourdes en cas d'exercice individuel.

Non-télétransmetteurs	<b>61 % ont un secrétariat</b>
Non-convaincus	<b>60 % ont un secrétariat</b>
Participants	<b>57 % ont un secrétariat</b>

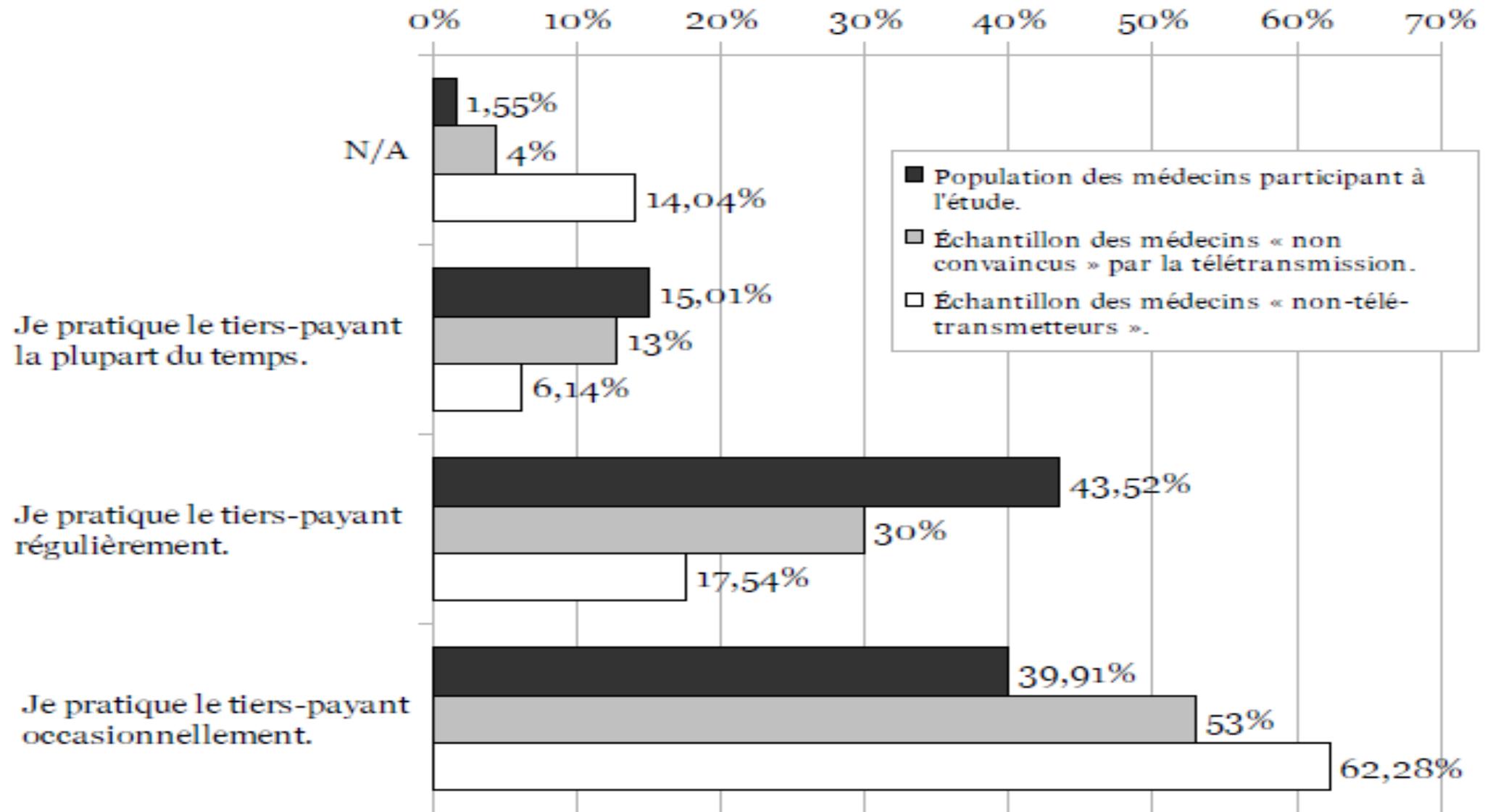
Dans 76,8 % des cabinets bénéficiant d'un secrétariat, c'est le médecin lui-même qui crée la feuille de soins électronique.

# Échantillons des « non-télétransmetteurs » et « non-convaincus »

251 médecins non-convaincus

114 médecins non-télétransmetteurs

Les médecins non-télétransmetteurs » et « non-convaincus » peu pratiquant du tiers payant...





**LE MOTIF**  
**de NON-TÉLÉTRANSMISSION**  
**de LA DERNIÈRE FEUILLE DE SOINS.**

# Les MOTIFS de NON-TÉLÉTRANSMISSION

## POUR QUELLE RAISON AVEZ-VOUS RÉDIGÉ VOTRE DERNIÈRE FEUILLE DE SOINS PAPIER ?

2425 réponses exploitées

Le patient n'avait pas de carte Vitale, Il attend que la sécurité sociale la lui délivre.	38,72 %
Le patient a une carte Vitale mais Ne l'avait pas apporté lors de cette consultation.	36,9 %
Je n'ai pas de lecteur SESAM-Vitale portable Et j'étais en visite.	5,81 %
Le patient ne pouvait bénéficier d'une carte Vitale ou ne figurait pas sur la carte Vitale familiale (Carte AME, Nouveau-né...).	4,1 %
La carte du patient ne fonctionnait pas.	3,79 %
La carte du patient n'était pas à jour.	2,22 %



Faculté  
de  
Médecine  
STRASBOURG

**COMMENT  
FAIRE DISPARAÎTRE  
LES FEUILLES DE SOINS PAPIER ?**

# Comment faire disparaître les FSP ?

## Une carte Vitale vraiment indispensable ?

Sans la contrainte de la carte Vitale : plus de 75 % de feuilles de soins papier évitées...

**« C'est la signature du patient et la clef du système »**

Les informations de la carte Vitale sont en lecture libre.

La photo augmente les coûts et les délais de fabrication pour un « effet dissuasif ? »

Les pharmaciens télétransmettaient sans carte avant le système SESAM-Vitale.

# Comment faire disparaître les FSP ?

## Notre carte CPS bientôt abandonnée ... ?

### **Le projet Smartphone Santé de Orange/Morpho :**

- stocker dans la carte SIM l'identité du médecin  
(gestion de l'identité en situation de mobilité)

Le système établit une liaison entre la carte SIM du terminal et le numéro d'identification unique du praticien.

Lorsque la carte SIM est identifiée, l'application se charge automatiquement sur le mobile ou la tablette du médecin, qui n'a plus qu'à renseigner son numéro de téléphone pour accéder à l'interface.

Un message contextuel demandant le code personnel d'authentification unique du médecin apparaît ensuite pour finaliser le processus.

**Vidéo du projet Orange-Morpho** (remplacement CPS et Carte Vitale)

**Vidéo Bilan Expérimentation Clermont-Ferrand** 3'21

# Comment faire disparaître les FSP ?

## L'authentification....

**La technologie NFC (Radio Fréquence IDentification):**

les services sans-contact mobiles.

Un mobile NFC équipé d'une carte SIM NFC permet d'effectuer des transactions simplement en apposant ce dernier sur un lecteur compatible.

les étiquettes électroniques,  
des badges...

... des puces sous-cutanées ?

**La reconnaissance faciale...**

*Vidéo le partenariat entre  
Orange et Morpho expliqué  
par Benjamin Sarda*



# Comment faire disparaître les FSP ?

## Améliorer l'accessibilité aux lecteurs SESAM-Vitale.

Réduire de 50 % le nombre de médecins non-télétransmetteurs.

- Augmenter les aides à l'équipements ?
- Proposer des services de locations de lecteurs SESAM-Vitale ?

Coûts d'investissements pour le professionnel plus faibles, sans engagements sur la durée.

Choix plus facile pour les médecins « non avertis ».

Mises à jour et/ou changements technologiques plus rapides.

Maintenance.

Formations.

## Conclusions

Les médecins sont partisans de la télétransmission pour la grande majorité et télétransmettent la plupart du temps.

Pour près de la moitié des « non-télétransmetteurs », c'est le « coût » d'investissement trop important de la télétransmission par rapport à leur activité libérale qui les contraignent à la FSP.

Une grande partie des feuilles de soins papier chez les médecins télétransmetteurs sont réalisées du fait de l'absence de carte Vitale lors de la consultation.